



Poitiers, 1^{er} avril 2022

Lancement du numéro d'information pour l'Inclusion Numérique

Alain PICHON, Président du Département de la Vienne et Séverine SAINT-PÉ, Vice-Présidente du Département de la Vienne en charge de l'Aménagement et de l'Inclusion Numérique ont présenté, le 1^{er} avril, le numéro de téléphone départemental d'information dans le cadre de son programme d'actions pour l'inclusion numérique.

Le Département de la Vienne a défini, avec ses partenaires, une stratégie départementale d'inclusion numérique 2020-2024. Dans le cadre du programme national initié par l'Etat, il a ainsi recruté cinq conseillers pour couvrir les cinq territoires des solidarités. Parallèlement, Vienne Numérique a recruté **une conseillère numérique coordinatrice** pour animer le réseau des 35 conseillers numériques basés dans la Vienne.

Dans son programme d'actions 2022, le Département de la Vienne propose la mise en place d'un numéro de téléphone d'information sur la présence de conseillers numériques et de France services dans le département. A destination de tous les habitants, il permet d'orienter vers le lieu le plus proche de chez soi.

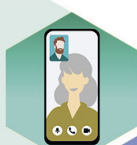
Le numéro d'appel **05 67 802 222** sera opérationnel à partir du 4 avril, de 9h à 12h et de 14h à 17h (possibilité de laisser un message sur un répondeur).

Cette initiative est le **premier travail collaboratif** entre les conseillers numériques de la Vienne qui se relayeront chaque jour pour la prise d'appels au profit de l'information du plus grand nombre. Cette démarche vient en complément des actions de communication que les collectivités et les associations ont déjà mises en place.

Auprès d'un conseiller numérique, j'apprends à devenir autonome pour :

Échanger avec mes proches

- Utiliser une messagerie électronique
- Utiliser un réseau social
- Passer un appel vidéo et partager des photos



Chercher un emploi ou une formation

- Mener une recherche d'emploi en ligne
- Réaliser mon CV et le diffuser
- Découvrir les outils de recherche d'emploi



Accompagner mon enfant

- Suivre la scolarité de mon enfant
- Sensibiliser aux usages numériques
- Me sensibiliser aux dangers du numérique



Réaliser mes démarches en ligne

- Naviguer sur les sites Internet des services publics
- Solliciter les administrations sur Internet



Utiliser les opportunités du numérique

- Déposer une annonce sur un site
- Utiliser des sites de commerce sur Internet
- Découvrir les outils pour simplifier le quotidien



Prendre en main l'outil numérique

- Utiliser les outils bureautiques (traitement de texte, etc.)
- Connaître les pratiques du numérique
- Adapter mon matériel à mes besoins



Découvrir mon territoire

- Accéder à l'offre locale de soins
- Découvrir les transports en commun (etc.)
- M'informer sur les activités culturelles



en accompagnement individuel

ou

en atelier collectif

